DOCUMENT

Sur les soutenances de thèse de Claude Lévi-Strauss et Pierre Métais

Lun ami, bun rem le 16 voh Cità la 2. am ly 2 plates - aportos avois sigureis, servites, et avois la ex sation vos exceptionations pour un por res que d'octobres à dy close fed per accom peins of call in terretion le bout à Sterne Pian . I suis suie qu'el sere conte is a suplayer in few cars com almos grains a st of ima grain vos years so Galaciant who he first Temple in grows at danamin . - It von ai fact an oyer it , a gregue temb can auticle the the tractioner, pour me conditionin qualle um interesterant de voie ou forthan et es lendo Theren is min von avair regulls any position plant to levy . Thouse is to fitter - you vous sense been direction adquest courts and with the days bearing in a alone there is it in plus haut pettory que - from paule an probab an found of your untillicated a find order calls Comes de mor carlo). to Jung on L. Tham compense Grant, Davy, Deres, Menors has to A Braych - has pelele their start Jeleville & un groupe a Indiam the train outstand of he between archeriger have go " to out conserve" to pane on pare on pare on " " "minume" un archaisma quina lun apparticus por? ... hery the fort to reform of your community, early letterties & auto groups & Doction to 1' Brussique on dut 1 us populations an an empleanty, timber how as havail his de fortales s Contact and 200 metriles sent sent son quelques mother observations fait an course a moure ment de nomado ; ma dong you familiate observable, many vie so wall truy to fruits toofth) - langue composes to 4 on 5 districts, non at - service with fire to a low integener and office ples with - free to be 3. your selection to to there is not send from you with the statute was decemented to be 5 - 5 ms server to the disput contin une analysis play prostre cheer from the he potrosine who

20.6.48

Cher ami, bien reçu le 16 votre lettre du 7 avec les 2 photos – après les avoir regardées, scrutées, et avoir lu et relu vos explications pour ne pas risquer d'oublier d'observer quelque chose (et puis aussi parce que cela m'amuse énormément) – j'envoie le tout à Stresser Péan¹. Je suis sûre qu'il sera content aussi de se plonger un peu dans votre atmosphère – et d'imaginer vos yeux se balançant entre le grand temple du génie et les bananiers. – Je vous ai fait envoyer il y a quelques temps un article de P. Teilhard², pour ses conclusions. J'ai pensé que cela vous intéresserait de voir sa position – et ses tendances.

Stresser et moi vous avons regretté aux soutenances de thèses de Levy-Strauss [sic] et de Métais – vous vous seriez bien diverti – et quel contraste entre les deux hommes ! – avec quelque recul c'est du plus haut pittoresque (sans parler du profit au point de vue intellectuel – j'ajoute cela pour que vous ne soyez pas choqué étant donné votre goût si accusé du formalisme ? ? que je ne traite qu'avec ironie ces séances académiques mais non dénuées de mordant).

Le jury de L. Strauss comprenait Griaule³, Davy, Escarra, Benveniste, A. Bayet. La petite thèse était l'étude d'un groupe d'Indiens du Brésil occidental (près Bolivie)⁴. Ces Indiens sont-ils archaïques parce qu'ils ont conservé le passé ou parce qu'ils « miment » un archaïsme qui ne leur appartient pas ? — Levy-Strauss fait la réponse que vous connaissez, car il l'a étendue à d'autres groupes d'Indiens de l'Amérique du Sud : ces populations sont archaïques par régression — celle-ci pouvant s'expliquer par emprunts d'un archaïsme ne leur appartenant pas⁵. Conditions de travail très difficiles, contact avec 200 individus seulement sur quelques milliers — observations faites au cours de mouvements de nomadisme (donc vie familiale observable, mais vie sociale très difficile même impossible à saisir) — langue composée de 4 ou 5 dialectes, non encore étudiés — aucun interprète — les indigènes ont appris plus vite la langue de L.S. que

¹ Guy Stresser-Péan (1913-2009) est un mésoaméricaniste rattaché au Musée de l'Homme à partir de 1936. Proche de Paul Rivet et de Jacques Soustelle, il prépare un séjour — rendu impossible par la Seconde Guerre mondiale — au Mexique (séjour qu'il effectuera finalement entre 1951 et 1955) pour y poursuivre l'étude ethnologique de la région de Tampico.

² Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955) est connu pour ses travaux sur la paléontologie humaine et l'histoire de l'évolution.

³ Élève du linguiste Marcel Cohen, puis de Marcel Mauss, Marcel Griaule (1898-1956) fait partie des premiers chercheurs formés par l'Institut d'ethnologie, il dirigea la mission Dakar-Djibouti entre 1931 et 1933. En 1948, il publie Dieu d'eau, ouvrage qui porte sur la pensée dogon. Griaule occupe alors à la Sorbonne la seule chaire d'ethnologie qui existe en France.

⁴ Il s'agit de « La vie familiale et sociale des Indiens Nambikwara », monographie publiée en 1948 dans le Journal de la Société des américanistes. Ce travail de facture classique permet à Lévi-Strauss de revenir sur les « terrains » brésiliens qu'il fit durant les années 1936-1938. L'ouvrage est divisé en deux grandes sections : « Vie familiale », et « Vie sociale », dans laquelle Levi-Strauss évoque la psychologie générale des Indiens Nambikwara, leurs croyances concernant le chamanisme, mais aussi la question des conflits et du commerce.

⁵ Cette question est abordée à la page 13 de sa monographie : « Nous avons évoqué dans d'autres publications la question de savoir si le genre de vie, apparemment très primitif, des Nambikwara constitue ou non le vestige authentique de conditions anciennes. Considéré dans le présent, leur niveau de culture est certainement très bas, lls vivent nus, surtout les femmes, qui ne portent qu'un mince rang de perles de buriti autour de la taille [...] ».

celui-ci la leur! — se sont presque fabriqués les uns et les autres un langage — L.S. s'est servi de ces arguments pour répondre à Griaule qui aurait voulu une analyse plus poussée de certaines conceptions indigènes (notion de la personne, rôle de la tradition). Un rapprochement paraît-il « remarquable » est établi par L.S. entre <u>guerre et commerce</u>. 2 faits généralement séparés — mais qui au contraire sont organiquement liées [síc]⁶.

— Quant à la thèse principale sur la structure élémentaire des parentés et les relations de mariage, il aurait fallu évidemment la lire pour saisir avec précision l'exposé et les « attaques ». Certaines affirmations de L.S. dès le début vous auraient fait plaisir : la linguistique est une science sociale — par la phonologie elle permet d'atteindre le fait social — rapports très étroits entre systèmes de parenté et du langage (Stresser va du reste me passer un article de L.S. dans *Word*, que vous avez paraît-il trouvé très bien — mais dont vous ne m'aviez jamais parlé ! Un reproche). Dans les 2 cas, ces systèmes se servent de signes, de symboles. Idée fondamentale de la thèse de L. S : l'échange est à la base de toute institution — et il faut voir dans le mariage une manifestation particulière du grand fait de l'échange — l'échange se fait entre hommes — ceux-ci sont les échangeurs — la femme n'est qu'un objet, elle n'est plus qu'un signe, qu'un instrument... Après l'exposé d'ensemble, application de la théorie à l'Asie du sud, la Chine, l'Inde.

<u>Davy</u>⁸ (Pt du jury de la grande thèse) – après les compliments d'usage du début – a attaqué L.S. sur plusieurs points. « Travail monumental, travail d'un philosophe – mais pourquoi avoir aussi furieusement systématisé – certaines affirmations non évidentes mais postulées – Comme Descartes vous parlez d'une évidence, mais à la différence de Descartes, votre évidence n'est ni claire ni évidente – le mariage vous paraît un phénomène d'échange et de réciprocité parce qu'il répond à des besoins qui correspondent d'après vous à des dispositions psycho-biologiques natives, par exemple le besoin de règle en tant que règle. Sur quelles bases appuyez-vous cette certitude d'un tel bagage initial de l'homo socius ? Et puis votre méthode est curieuse – vous établissez d'abord un certain nombre de données – et c'est seulement après un énorme volume consacré à celles-ci que vous présentez 3 monographies, comme si vous vous disiez : « eh bien ! maintenant, allons voir l'expérience, vais-je ou non retrouver mon système dans les faits ? » – Vous êtes un mathématicien algébriste très spécialisé – Vos évidences laissent supposer une logique, un dirigisme de parenté vraiment prodigieux – Les femmes sont au cours de l'échange mais elles le sont comme un objet – on les

⁶ Lévi-Strauss rappelle en effet que les groupes Nambikwara sont liés par des échanges commerciaux. La difficulté a été pour lui de saisir la circulation des marchandises entre les groupes, circulation « mystérieuse » écrit-il : « L'idée qu'on puisse estimer, discuter ou marchander, exiger ou recouvrer, leur est totalement étrangère. » (*Ibid.*, p. 93 et suiv.).

⁷ Lévi-Strauss, C., « L'analyse structurale en linguistique et en anthropologie », Word, 1945, I (2), p. 1-12.

⁸ Georges Davy (1883-1976) est inspecteur général de l'Instruction publique puis, à partir de 1944, titulaire de la chaire de sociologie de la Sorbonne qu'il occupe jusqu'en 1955. Davy sera doyen de la faculté des lettres de Paris (1950) et présidera le jury de l'agrégation de philosophie jusqu'en 1956.

fait passer de g. à droite, puis de droite à gauche – c'est ce qui d'après vous préside aux règles du mariage – et vous permet même d'établir des formules algébriques indiquant les positions de la femme dans les structures sociales – Mais vous oubliez complètement d'une part le point de vue des classes – et d'autre part qu'un élément mystique se cache derrière l'échange (dans le mariage : mystique de la femme, de l'enfant) – Pour vous uniquement un système de signes combinés, etc.... »

Benveniste⁹ a rendu hommage à la « méthode structurale » de L.S. « Je me sens en familiarité avec votre manière » — « Vous changez la position traditionnelle du problème. Il ne s'agit plus d'un homo quel qu'il soit mais d'une relation. L'essentiel est alors que les fonctions sont toujours le plus harmonieusement assurées — Tout cela impliqué dans votre exemple des canaques et expliqué par lui¹⁰? ».

Escarra" — « Dans votre exemple de la Chine vous vous appuyez sur des règles, sur un code, sur des interdictions — mais il faut faire attention car ce système [est] édifié par les nobles — et n'est observé que par ceux-ci. Toutes les fois qu'on parle des règles matrimoniales, il est spécifié que ce sont des rites réservés au clan noble — En lisant tel code on pourrait croire que toute la Chine se marie suivant ces règles édictées — or on s'aperçoit que le peuple n'a jamais suivi une seule de ces règles — et c'est la très grande majorité — Seule chose importante aussi pour la Chine le culte des ancêtres — c'est lui qu'il faut assurer — d'où cette préoccupation dominante dans le mariage. »

Comme il y avait 5 ½ que l'on discutait — Bayet n'a dit que quelques mots¹² — Délibération : mention très honorable.

J'avais été assez impressionnée par les observations de Davy en ce qui concerne la méthode de L.S. et son attitude fondamentale vis-à-vis des problèmes. Stresser revu depuis lors me dit que L.S. a fait un effort de systématisation pour arriver à certaines formes scientifiques d'études sociologiques — que vous appréciez vous-même beaucoup cet effort... Maintenant j'attends de pouvoir lire la thèse (qui va paraître aux Presses Universitaires).

Métais passait mardi dernier – jury : Griaule, Davy, Maistre, Sorre, Bayet. – Votre Métais est vraiment splendidement pittoresque, et lui, à la différence de L.S., plane dans les hautes sphères de l'intellectualité – avec grand talent.

⁹ C'est en 1935 qu'Émile Benveniste (1902-1976) soutient et publie sa thèse sur l'*Origine de la formation des noms en indo-européen*. En 1937, il est élu professeur au Collège de France, sur la chaire de Grammaire comparée laissée libre après le décès d'Antoine Meillet (1866-1936). Influencé lui aussi par l'« Essai sur le don » de Mauss, il vient tout juste de publier dans *L'Année sociologique* « Don et échange dans le vocabulaire indo-européen » (3º série, 1948-1949, p. 7-20).

¹⁰ La société canaque est pour Lévi-Strauss l'exemple parfait d'une société à organisation dualiste, composée d'un nombre pair de groupes exogames qui répartit pour un Ego donné toute personne en conjoint possible ou prohibé.

¹¹ Jean Escarra (1885-1955) est professeur à la faculté de droit de Paris et auteur, en 1936, du *Droit chinois*. Rappelons que Lévi-Strauss a fait de longs développements sur les hypothèses de Granet concernant sa reconstitution du système de parenté de la Chine antique (en particulier dans les chapitres XIX et XX des *Structures élémentaires de la parenté*).

¹² Albert Bayet (1880-1961) est sociologue, spécialiste des questions de morale. Professeur à la Sorbonne et à l'École pratique des hautes études.

D'ailleurs il est terriblement engagé dans la réalité – suivant l'expression de A. Bayet « il reste collé à la réalité ». Aucun souci de décorum : il se balançait avec désinvolture sur sa chaise pendant son exposé. Aucun souci du jury compassé, ou plutôt du « respect » qu'on lui doit : il interrompait Davy, Griaule, Maistre, — on entendait les 2 voix mêlées, et ce n'est pas Métais qui cédait — Plusieurs fois Griaule lui a dit : « Laissez finir de parler un tel... » et quand sa voix se mêlait à celle d'un des membres du jury : « Nous ne sommes pourtant pas à l'Assemblée nationale ici » — Mais au fond tout cela produisait une impression fort sympathique : Métais, si attaché à ses idées, si combatif pour elles, a emporté une mention « très honorable »... et une accolade chaleureuse de la part d'une des demoiselles Rivet³ — Cet exposé de thèse était d'autant plus passionnant qu'il se rapprochait en plusieurs points de celui de L.S. (par le sujet : mariage en Nouvelle-Calédonie) mais qu'il s'opposait à lui diamétralement par la méthode et aussi l'esprit — et par l'auteur — quels hommes différents !

Exemples d'échanges de propos entre Griaule et Métais à propos de la petite thèse (sur travaux de Granet) - Griaule : « Le mérite de votre thèse est d'être dans le concret – mais yous n'avez pas assez précisé le sens du mana, » – M. : « Mais ce n'est plus du concret, nous sommes dans l'abstrait. » - Gr. : « Il vous faudrait parler avec plus de nuance, préciser mieux les notions... Vous comparez circulation de la femme [III.] à la circulation du ruisseau... » Interruption Métais : « Nous sortons ici du sujet » – Gr. : « Mais enfin quand vous comparez la femme à l'eau, à l'élément humide, est-ce une métaphore ou un cas concret ? » – M. : « Pour Granet ? » – Gr. : « Non » – M. : « Pour les Mélanésiens ? » – Gr. : « Mais non enfin – dans votre crâne ! » – Gr. : « Beaucoup de vos schémas sont inutiles » – M. : « Non, ils ne sont pas inutiles – ce livre est destiné à un public moins au courant que vous. » – Quant à Maistre [sic14], il a reproché à Métais certaines traductions de mots chinois – tel mot, tel sens et non tel autre. Métais: « Je ne crois pas » – Quand à Davy, il a reproché à la grande thèse sa construction : « 200 pages d'introduction ! » « Vous êtes victime de la manière consciencieuse avec laquelle vous avez travaillé... bombardement massif de la quasi-intégralité de vos notes... Vous êtes très convaincu sinon toujours convaincant. » Puis, à plusieurs reprises, lorsque Davy lui a fait des objections (« votre théorie du couple vous sert à tout, trop exclusive... ce couple auquel vous attachez une telle importance n'est même pas maître de lui puisqu'il doit obéir à des règles impérieuses... De quel droit affirmez-vous que le totémisme est postérieur à l'organisation de telle société – il faudrait faire intervenir telles ou telles raisons »), Métais répondait invariablement : « Je ne suis pas convaincu » - Finalement lorsqu'à son tour Métais eut répondu à Davy que

¹³ Les « demoiselles Rivet » sont les deux sœurs de Paul Rivet. Elles s'occupaient du secrétariat de l'institut d'Ethnologie.

¹⁴ Edouard Mestre (1883-1950) enseigne les religions de l'Indochine à l'École pratique des hautes études. Il cherche à dégager la notion de mana, mise en lumière dans l'« Esquisse d'une théorie générale de la magie » de Mauss et d'Hubert, dans les faits indochinois, Son séminaire de l'année 1948 est consacré à une relecture des thèses de Granet sur l'alliance matrimoniale et le culte des ancêtres.

s'il insistait sur le couple, c'est que le langage l'y incitait, qu'« il n'inventait rien, lui », qu'il ne pouvait faire intervenir le totémisme puisqu'il ne le constatait pas, que s'il avait existé on en trouverait trace dans le langage « support du social », etc., Davy, énervé, s'est écrié : « Monsieur Métais, à mon tour je vais me servir d'un de vos arguments familiers : je ne suis pas convaincu ! ».

Quant à Sorre¹⁵ il s'est excusé de son incompétence de géographe – et a détaché de la thèse ce qui avait trait à l'agriculture, à l'origine de l'agriculture, tout en avouant qu'il avait surtout lu... la table des matières. Cependant il a demandé à Métais : « Qu'est-ce qui vous autorise à dire que le cocotier est une culture tardive en Nelle-Calédonie ? » – « C'est mon ami Haudricourt je crois, dans son livre¹6 » – Sorre « Et qu'est-ce qu'en sait votre ami Haudricourt? » — Métais: « Je m'appuie aussi sur le fait que les rites les plus anciens des indigènes s'appliquent aux plantes que l'on peut considérer comme les plus anciennes – or il n'est jamais question des cocotiers » – Sorre : « Cela vous donne une probabilité mais non une certitude... vous avez dégagé de plus une notion capitale, celle du travail rythmé des hommes – dès qu'il y a eu agriculture primitive, cette agriculture collective – or qui dit geste collectif, dit rythme nécessaire » – il me semble que c'est une idée que vous aviez vous même déjà développée¹⁷? – Enfin Bayet (auquel Métais n'a cessé de faire des « signes d'intelligence » pendant toute la soutenance – riant même visiblement avec lui lorsqu'il jugeait certaines remarques de Davy ou Maistre [sic] sans doute absurdes à son point de vue) a terminé en adressant à Métais de très vifs compliments – « Vous êtes allé un peu loin en éliminant le totémisme d'une façon aussi absolue et péremptoire – mais vous nous apportez des horizons nouveaux. Et puis je vous félicite d'avoir pris au premier plan de vos préoccupations: l'étude du vocabulaire, phrases et syntaxe sont des mensonges – les mots ne mentent pas – Cependant certaines inquiétudes, nous traduisons des notions que pour nous-mêmes nous connaissons fort imparfaitement. Il faudrait de plus pouvoir sortir de notre mentalité moderne pour expliquer les autres. Ainsi dans notre société nous disons toujours, c'est l'homme qui est puissant, c'est lui qui impose sa volonté, c'est le chef, nous le considérons pour les autres comme maître de l'échange. Mais ce n'est pas notre mentalité moderne. Car enfin, c'est la femme qui est le plus puissant physiologiquement, c'est elle qui crée la vie – or qui dit que dans certaines sociétés

¹⁵ Maximilien Joseph Sorre, dit Max Sorre, est un géographe français (1880-1962), professeur à la chaire de géographie humaine de la Sorbonne jusqu'en 1948, laissée vacante par la disparition d'Albert Demangeon (1872-1940).

¹⁶ Pierre Métais fait ici référence au livre d'Haudricourt et de Louis Hédin, *L'Homme et les plantes cultivés*, publié en 1943 par Gallimard dans la collection « Géographie humaine ».

¹⁷ Cette question du rythme est en effet centrale pour Métais qui y insiste dans sa conclusion : « Pas de mariage sans rythme, par conséquent sans danses, chants, discours, à « lancer » et à recevoir qui peuvent aller jusqu'à la frénésie, la licence, le vol des femmes, le conflit », Op. cit., p. 511. Rappelons aussi qu'Haudricourt chercha à élucider cette question du rythme dans l'agriculture, lui aussi sous l'influence de Mauss. En particulier dans sa « Contribution à l'étude du moteur humain » et « Les moteurs animés en agriculture, Esquisse de l'histoire de leur emploi à travers les âges », deux textes de 1940 repris dans Haudricourt, A. C. Lo Technologie, science humaine, Paris, Éditions MSH, 1988, p., 169-170 et 157-167.

ce n'est pas ce point de vue qui domine. Car enfin c'est la femme qui a les enfants... » — Exclamation de Métais : « Sur ce point je suis tout à fait d'accord avec vous » — Éclat de rire général et Bayet d'ajouter en se tordant de rire : « Je suis bien content d'avoir l'accord de Métais sur ce point ! ». Finalement tout s'est terminé en congratulations et même embrassades. Comme je vous l'ai dit — Tout cela entre les 4 murs tristes d'un amphithéâtre sorbonnard...

Tandis que vous avez ces visions tellement plus agréables et verdoyantes — seulement vous n'avez pas vu Métais se balancer sur sa chaise, Davy tendre le menton, Maistre [sic] se fâcher, Sorre se faire tout petit (comme géographe), et Bayet se tordre!

Je m'aperçois que je suis très bavarde – mais cela remplace nos petites conversations – les longues – et qui pourtant nous paraissaient courtes. Je vous laisse regarder vos plantes et vos papiers, et vous adresse tous mes meilleurs souvenirs.

Mariel JBD

À propos de la lettre de Mariel Jean-Brunhes Delamarre à André-Georges Haudricourt du 20 juin 1948

Jean-François Bert Maître d'enseignement et de recherche Institut religions, cultures, modernité (IRCM) - université de Lausanne

Cette lettre, datée du 20 juin 1948¹, fut envoyée par la géographe et ethnologue Mariel Jean-Brunhes Delamarre (1905-2001) à André-Georges Haudricourt (1911-1996) qui officiait depuis le début de l'année comme bibliothécaire à l'École française d'Extrême Orient à Hanoï. Elle décrit avec précision deux soutenances de thèses qui eurent lieu en Sorbonne, à quelques jours d'intervalle². La première est celle de Claude Lévi-Strauss (1908-2009) qu'il publia quelques mois plus tard sous le titre *Les structures élémentaires de la parenté* et qui eut lieu le 5 juin 1948. La seconde, en date du 14 juin 1948, est celle de Pierre Métais (1906-1999), intitulée *Mariage et équilibre social dans quelques sociétés archaïques* (*T. I, Néo-Calédoniens. T. II, Iroquois-Aruntas*). Une recherche qu'il finira par publier en 1956 dans la collection des travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, sous le titre *Mariage et équilibre social dans les sociétés primitives*.

Plusieurs éléments expliquent la présence de Mariel Jean-Brunhes Delamarre (désormais MJBD) à ces deux séances de soutenance et l'envoi de cette longue lettre à Haudricourt, savant inclassable qui navigue entre l'ethnologie, la technologie, l'ethnobotanique et la phonologie. En premier, l'expéditrice et le destinataire correspondent depuis les premiers mois de l'année 1940. Tous deux partagent un réel intérêt pour l'ethnologie des techniques et la question de la matérialité des sociétés traditionnelles³. Ils sont par ailleurs en train de rédiger un vaste ouvrage sur l'histoire de la charrue, qui entend croiser l'ensemble des sources archéologiques avec les données iconographiques, historiques, technologiques et linguistiques concernant l'instrument,

¹ Lettre conservée dans le Fonds A.-G. Haudricourt de l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC),

² La soutenance de thèse marque l'entrée d'un chercheur et de son travail dans le monde académique et universitaire, C'est là qu'une recherche est appréciée pour sa pertinence, que l'efficacité des méthodes employées est mesurée, que la maîtrise d'une ou de plusieurs « techniques » spécifiques est évaluée, plus particulièrement en ethnologie où la réflexion doit manifester les nombreux aller-retour faits par l'auteur entre le « terrain » et la littérature érudite existante.

³ Segalen, 2002.

ses emplois et ses (r)évolutions. Ce livre, *L'Homme et la Charrue à travers le monde,* publié en 1955 chez Gallimard dans la collection « Géographie humaine », a été finalisé à la fin des années 1940 dans la correspondance échangée entre les deux auteurs. Cette lettre en fait partie.

La participation de MJBD à ces deux soutenances tient cependant plus au fait que, depuis le début de l'année 1948, elle occupe le poste de secrétaire générale de la nouvelle *Revue de géographie humaine et d'ethnologie* (le premier numéro paraît en janvier-mars 1948), codirigée par le géographe Pierre Deffontaines (1894-1978) et le préhistorien et ethnologue André Leroi-Gourhan (1911-1986). Bien que quatre numéros seulement soient publiés avant l'interruption de cette publication, en 1952, celle-ci exprime le voisinage théorique qui unit les deux disciplines depuis la fin du XIX^e siècle, interaction qui s'est renforcée durant l'entre-deux-guerres par le fait que l'Institut de géographie hébergera l'Institut d'ethnologie fondé en 1925 par M. Mauss, P. Rivet et H. Levy-Bruhl⁴.

Un troisième élément peut encore être indiqué pour expliquer l'intérêt que porte la géographe à ces deux soutenances. Haudricourt est en effet particulièrement intéressé à la question de la linguistique et à la manière dont l'ethnologie peut tirer parti des avancées de la phonologie de Troubetskoï. Aussi, comme Métais, mais aussi Lévi-Strauss qui expérimente cette approche lors de son exil américain, Haudricourt défend l'existence d'une grande proximité théorique et méthodologique entre la linguistique structurale et la démarche ethnologique. Sur ce point, il termine la préparation, avec le linguiste A. G. Juilland, de son *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français* qui résulte d'une thèse soutenue en 1947 à l'École pratique des hautes études (EPHE) sous la direction d'André Martinet. L'ouvrage sera publié en 1949, la même année que *Les Structures élémentaires* de Lévi-Strauss, et que *Les Principes de phonologie* de Troubetskoï traduit par Jean Cantineau, un proche d'Haudricourt⁵.

Un même thème, deux styles

Si dans cette lettre MJBD revient sur la différence de style des deux impétrants et, plus généralement, des deux soutenances, elle fait surtout état des nombreuses objections soulevées, d'autant plus intéressantes que les deux ethnologues ont un thème commun : la question du mariage dans les sociétés traditionnelles. Ils partent de références semblables en citant les premiers textes de Durkheim sur les organisations primitives, ou en s'appuyant sur la règle de réciprocité que Mauss place au cœur de son « Essai sur le don⁶ » et que Georges Davy (1883-1976) formalisa, dès 1922, dans *La Foi jurée*.

⁴ Robic, 2004.

⁵ Bert, 2011a.

⁶ Mauss, 1924.

Étude sociologique du problème du contrat : la formation du lien contractuel. Ils utilisent aussi les hypothèses du sinologue Marcel Granet (1884-1940) sur les catégories matrimoniales en Chine⁷ et accordent une place importante au travail ethnographique mené par Maurice Leenhardt sur l'organisation familiale de la Nouvelle-Calédonie. Tous les deux, surtout, refusent de reconduire la notion de « primitivité », comme la terminologie évolutionniste qui lui est connexe. Les systèmes matrimoniaux sont la preuve la plus éclatante de la complexité de ces sociétés.

Malgré ces nombreuses convergences, et la lettre l'indique, il existe de grandes différences entre les deux approches.

Les objections au travail de Lévi-Strauss nous sont bien connues car elles ont été maintes fois reprises dans les nombreuses recensions qui ont suivi la publication des *Structures élémentaires*⁸: pensée abstraite, systématique, mathématique, qui tente d'articuler, un peu mécaniquement parfois, des analyses de cas particuliers — valant donc pour des cultures locales — à une loi universelle, celle de la prohibition de l'inceste, qui obligerait les hommes à chercher les femmes ailleurs que dans leur propre groupe de parenté. Des arguments que Lévi-Strauss se verra régulièrement opposer tout au long de sa carrière académique.

Métais, au contraire, se voit reprocher un certain enlisement dans le concret et le descriptif, mais aussi son refus explicite de se positionner dans les discussions théoriques qui ont pourtant animé pendant plusieurs décennies la discipline – qu'il s'agisse de l'emploi des termes « mana » et « totémisme » ou, plus généralement, de la place des catégories de temps et d'espace dans les pensées « archaïques ». Il faut relever le caractère confidentiel de la diffusion de ce travail de thèse de Métais, dont il n'existe qu'un seul et unique compte rendu – et encore seulement de la soutenance – publié dans le Journal des océanistes. Ce dernier nous permet néanmoins de souligner deux points qui ont, semble-t-il, été au cœur des discussions. En premier, l'attention du jury semble avoir été retenue par l'aspect fortement comparatif de son travail et, en particulier, par la manière dont il fonde sa comparaison sur une analyse approfondie du lexique utilisé pour parler de la parenté dans trois sociétés, les Néo-calédoniens, les Iroquois et les Arunta, comme des diverses nomenclatures existantes, mais aussi par la prise en compte de la variation historique du sens de ce lexique au sein d'une même culture. Le second point qui ressort de cette soutenance concerne la manière dont Métais déplace le schéma alors classique du don contre-don maussien du domaine

⁷ Métais a choisi, dans le cadre de sa « petite » thèse, de revenir sur les travaux de Granet. Ce travail malheureusement introuvable a pour titre « Quelques particularités de l'organisation matrimoniale dans l'œuvre de Granet » (voir *Revue universitaire*, 58, 1949, p. 44).

8 On pense bien entendu au texte de Simone de Beauvoir publié dans *Les Temps modernes*, ou à celui de Georges Bataille dans la revue *Critique*, Mais on peut ajouter ceux, plus spécialisé, de François Bourricaud dans le *Journal de la Société des océanistes* (6/6, 1950, p. 271-273), ainsi que celui publié dans la revue *Population* (4° année, n° 4, 1949, p. 772-774).

9 Pontlevoy, 1949.

juridique à celui de l'affectif, du sentimental et du pulsionnel, pour chercher à comprendre en amont de Mauss ce qui pousse les personnes à se réunir dans et par le don.

S'il n'est pas dans notre intention de faire ici un relevé exhaustif de ces critiques, il nous faut toutefois nous arrêter sur un texte qui, mis en regard des deux soutenances décrites par MJBD dans sa lettre, s'avère intéressant. Il s'agit du compte rendu par Métais des Structures élémentaires, publié en 1952 dans la Revue de l'histoire des religions. Ce dernier ne semble pas bouder son plaisir. Après avoir qualifié l'ouvrage de Lévi-Strauss de « travail capital, d'une grande richesse et d'une vaste érudition », il va très vite multiplier les critiques. Où, dans cette analyse, sont les croyances et les mythes ? Ils n'entrent que « d'une manière secondaire, à titre d'épiphénomène ou plus exactement peut-être d'élément résiduel, dans l'explication de l'organisation matrimoniale ». Il ajoute, marquant nettement sa différence, que « le religieux, à certains égards, forme de l'échange, entre à titre de structure élémentaire dans la pensée archaïque, et réalise autant que la prohibition de l'inceste, le passage de la Nature à la Culture. »1º Aucun doute n'est permis, la religion ne peut en aucun cas être séparée de la question de l'organisation matrimoniale. C'était d'ailleurs, rappelle Métais, tout l'enjeu de sa propre recherche : dégager les forces affectives, les symboles, et les représentations qui président à l'organisation des mariages en Nouvelle-Calédonie. Le don a toujours pour point de départ un mouvement affectif, sympathique, et non juridique¹¹.

Du devenir de la théorie maussienne

Il serait cependant réducteur de lire cette lettre comme uniquement l'expression d'une distance entre deux théories et deux approches ethnographiques. La première donnant toute sa place au religieux, l'autre cherchant au contraire à s'en abstraire au profit du symbolique. Cette lettre nous donne aussi à voir, et de manière bien plus générale, certains des chemins le long desquels se sont déplacés les regards, les options théoriques et méthodologiques mais aussi les manières de travailler des ethnologues au lendemain de la Seconde Guerre mondiale¹².

La discipline est en pleine reconfiguration. Elle cherche un nouveau souffle qui passe par une légitimité institutionnelle accrue avec, par exemple, l'entrée en jeu de nouveaux « acteurs » comme le Centre de recherche et de formation aux recherches ethnologiques fondé par A. Leroi-Gourhan¹³ ou encore la mise ne place d'une section

¹⁰ Pontlevoy, 1949.

¹¹ Citons les quelques lignes de sa conclusion qui font référence à ce parti pris : « aux valeurs et aux croyances attachées aux choses, aux êtres, en particulier au couple et à ses substances (sang, etc.), s'ajoute le caractère communiel donc religieux de tous les dons, des repas, des festins qui se surajoutent pour vivifier le mariage, lui donner une raison d'être [...] ». Op. cit., 510.

¹² Jamin, 1989

¹³ Gutwirth, 2001.

« ethnologie » au CNRS¹⁴. À ce renouveau institutionnel s'ajoute également celui théorique et méthodologique. L'ancienne proximité entre l'ethnologie et la philosophie qui jusqu'alors avait été déterminante dans le parcours de plusieurs étudiants – et en premier lieu de Lévi-Strauss – tout comme celle entre ethnologie et géographie s'est distendue au profit d'une autre jonction avec la linguistique structurale et la phonologie.

Deux changements qui posent, de manière plus ou moins explicite, la question de l'héritage de Marcel Mauss qui mourra à Paris le 10 février 1950¹⁵. Concernant l'aspect institutionnel, rappelons que c'est avec H. Levy-Bruhl et P. Rivet que Mauss crée et anime l'Institut d'ethnologie à partir de 1925, œuvrant pour élaborer un vaste programme d'enseignement (exposé en partie dans son *Manuel*), mais aussi cherchant à articuler recherche sur le terrain et projet muséographique avec le Musée de l'Homme qu'il rêva de diriger en 1907, rédigeant à ce propos un vaste projet de réorganisation du musée parisien 6. Concernant l'héritage théorique, ensuite. C'est lui qui, du côté des durkheimiens, défendra sans doute le plus après la mort de Durkheim en 1917 l'apport essentiel à la sociologie et à l'anthropologie d'autres disciplines comme la psychologie, mais surtout la linguistique comparée de son maître et ami Antoine Meillet (1866-1936) qui avait l'avantage d'établir des correspondances entre des faits de langues en partant toujours de cas concrets.

Ces deux soutenances ont encore pour particularité d'avoir vu se réunir et s'opposer dans un même lieu la génération des « amis » de Mauss à celle de ses « élèves » plus ou moins directs, qui vont eux aussi revendiquer leur attachement au maître¹⁷. Mais là encore, un tel travail de mémoire va adopter, en fonction des styles de Métais et de Lévi-Strauss, des directions bien différentes, voire pour certaines opposées¹⁸.

Pour Lévi-Strauss, Mauss est le précurseur qui va lui permettre de mettre en avant et de faire valoir son système formel d'analyse des systèmes de parenté. En l'inscrivant explicitement dans la continuité théorique de l'« Essai sur le don », il va souligner la fécondité heuristique de la loi de réciprocité qui structure les échanges. Loi que Lévi-Strauss va justement essayer de systématiser en prenant appui sur le modèle de la linguistique. Cette première opération de soudure lui permet de démontrer l'existence d'un code auquel obéiraient tant les systèmes de parenté que les cycles d'échanges et de réciprocités. Cette tentative de formalisation de l'hypothèse maussienne est apparue pourtant aux yeux des premiers commentateurs en contradiction avec la manière

¹⁴ Gaillard, 1989.

¹⁵ Mis à la retraite en 1940, Mauss ne surmonta pas l'horreur de la Seconde Guerre mondiale, notamment l'exécution de deux de ses élèves, Boris Vildé et Anatole Levitzki, fusillés comme résistants.

¹⁶ Bert, 2011b.

¹⁷ Sur l'aspect précurseur de Mauss, voir Poirier, 1950.

¹⁸ Cette différence tient certainement au rapport des deux hommes avec Mauss durant les années 1930. Si Métais a suivi les enseignements de Mauss, Lévi-Strauss a seulement correspondu avec lui pour préparer son terrain amazonien.

dont Mauss avait quant à lui décidé d'observer la complexité des sociétés humaines en laissant une place importante à la diversité, aux écarts et aux spécificités. Ce point de clivage grandira surtout après une autre « saisie » de Mauss par Lévi-Strauss, qui suit de quelques mois sa soutenance. En effet, dans son introduction à *Sociologie et anthropologie*, si l'anthropologue salue les avancées de Mauss, il cherche surtout à les dépasser et parfois à les surplomber. Il lui reproche son côté empirique et la trop grande importance qu'il donne aux catégories indigènes. Cette opération se clôt par une tentative d'effacement de la religiologie maussienne qui désormais ne doit plus être considérée comme une « institution » de premier ordre, tout au plus comme un secteur de la vie sociale, au même titre que le langage, les règles matrimoniales, les rapports économiques, l'art ou encore la science¹⁹.

Pour Métais, au contraire, Mauss est convié pour défendre une ethnologie moins intellectualiste qui sait prendre ses distances avec des schématisations théoriques par trop générales et qui ne laissent que trop peu de place aux transformations continues de la vie sociale que seul « un contact long, intime, avec la langue et les créations totales des aires culturelles étudiées²⁰ » permet d'appréhender. Concernant le religieux. Métais cherche à maintenir le plus loin possible une ethnographie attentive aux détails, à leur observation et à leur classement. Posture que Mauss ne cesse d'affirmer durant ses enseignements tant à l'EPHE qu'à l'Institut d'ethnologie et dont son célèbre Manuel donne une idée : « il faut non seulement décrire tout, mais procéder à une analyse en profondeur, où se marguera la valeur de l'observation²¹ ». Cette défense de Métais se voit jusque dans le court compte rendu critique qu'il rédige suite à l'édition posthume par Denise Peaulme du Manuel d'ethnographie réalisée à partir d'une compilation des notes de cours de plusieurs étudiants. Si Métais en profite pour rappeler sa proximité avec le « dernier » Mauss, il veut surtout montrer que Mauss continua à donner une place centrale à la guestion magico-religieuse dans son travail²². Difficile donc d'admettre l'effacement radical de cette catégorie que propose Lévi-Strauss!

¹⁹ Ce geste, qui tend à minimiser le rôle central de Mauss dans la mise en place de la notion de sacré ou encore dans la distinction entre rites manuels et rites oraux, explique l'avertissement que le sociologue G. Gurvitch placera en tête de l'ouvrage : « Le lecteur trouvera dans l'Introduction de M. Claude Lévi-Strauss une image impressionnante de la richesse inépuisable de l'héritage intellectuel légué par ce grand savant, ainsi qu'une interprétation très personnelle de son œuvre ». Voir Jeanpierre, 2004,

²⁰ C'est sur ces derniers mots que Métais conclut son ouvrage Op. cit., 514.

²¹ Mauss, 1947, 23

²² Métais précise comment l'ethnologie de Mauss avait évolué sur deux points : « Les travaux de M_s Leenhardt l'avaient convaincu que la notion de mana n'était pas religieuse, Il fallait donc chercher une autre explication du totémisme. Il se rendait compte, en outre, après les travaux de Granet et les *Notes d'ethnologie néo-calédoniennes*, que la notion de clan de l'École était à réviser, Nul ne sait, s'il avait pu prolonger son effort intellectuel, où cette évolution l'aurait entraîné ». Métais, 1947,

Des parcours qui se croisent

Ces différences n'auraient finalement que peu d'importance si Lévi-Strauss et Métais ne s'étaient pas croisés, aussi, dans d'autres circonstances plus institutionnelles²³.

Tous deux sont, en 1950, candidats à la succession de la direction d'études de Marcel Mauss à l'EPHE sur les religions des peuples primitifs, une chaire qui avait été occupée par Maurice Leenhardt au début de la Seconde Guerre mondiale. Inutile de dire que la concurrence est rude pour ce poste très convoité inscrit à la 5^e section, dite des sciences religieuses. Roger Bastide, Jacques Soustelle, Germaine Dieterlen et Jeanne Cuisenier sont également candidats. Maurice Leenhardt semble avoir désigné Métais comme son successeur officiel. D'ailleurs, et comme l'indique Haudricourt dans une autre lettre à MJBD, il ne fait alors aucun doute que cette chaire est faite pour Métais : « la place de Lévi-Strauss est à la 6^e section²⁴. »

Malgré le soutien de Leenhardt, le linguiste Paul Levy (1886-1971), titulaire de la direction d'études des religions de l'Asie du Sud-Est continentale et insulaire, avec l'aide de Georges Dumézil (1898-1986), va faciliter l'élection de Lévi-Strauss qui obtient 12 voix pour et seulement 6 contre.

Comment expliquer un tel succès qui en étonne plus d'un, sauf peut-être MJBD qui rappelle dans une autre de ses lettres la logique sous-jacente à ce poste. Un poste qui a en effet été pensé comme une suite logique de celui de sous-directeur du Musée de l'Homme auquel, après le décès de Paul Lester (1891-1948), Lévi-Strauss avait été nommé en 1949 avec le soutien de Paul Rivet — contre A. Leroi-Gourhan, qui est lui aussi un autre « prétendant » à ce complexe héritage maussien. Cette succession de Lester était indispensable pour être élu à l'EPHE, les deux postes étant symboliquement liés, ce qu'avait d'ailleurs voulu Mauss en voulant associer ethnographie et muséographie²⁵. Ce n'est qu'en 1953, l'année du décès de M. Leenhardt, que Métais obtiendra une maîtrise de conférences en ethnologie à l'université de Bordeaux (la troisième en France)²⁶.

²³ On trouve trace de croisements dans des articles de revues interposés que ce soit le *Journal des océanistes* ou la *Revue d'histoire* des religions pour Métais et *L'Homme* pour Lévi-Strauss. Lévi-Strauss reviendra plus précisément sur les hypothèses de Métais dans une discussion avec Jean Guiart. Guiart, Lévi-Strauss, 1968.

²⁴ Lettre de A.-G. Haudricourt à MJBD, non datée.

²⁵ Il faudrait, pour être complet, intégrer à notre analyse un troisième nom, celui de H. Levy-Bruhl qui est, comme Mauss, une figure fondatrice. Sur ce moment des années 1950, on peut se reporter à la conclusion du travail de Hirsch, 2013.

²⁶ Traimond, 1995.

Bibliographie

Bert, J.-F., 2011a, « Archives d'une édition : les *Principes de phonologie*. Le cas de la correspondance entre Jean Cantineau et André-Georges Haudricourt », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 24, p. 209-222.

Bert, J.-F., 2011b, « L'ethnographie en France, une science négligée, un musée à former (1907). Texte inédit de Marcel Mauss », *Revue européenne de* sciences sociales, 49/1, p. 209-234.

Gaillard, G., 1989, « Chronique de la recherche ethnologique dans son rapport au Centre national de la recherche scientifique (1925-1980) », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, 3, p. 85-127.

Guiart, J., **Lévi-Strauss**, C., 1968, « Événement et schéma (discussion) », *L'Homme*, 8/1, p. 80-87.

Gutwirth, J., 2001, « La professionnalisation d'une discipline : le Centre de formation aux recherches ethnologiques », *Gradhiva*, 29, p. 25-41.

Hirsch, T., 2013, « Un "Flammarion" pour l'anthropologie ? Lévy-Bruhl, le terrain, l'ethnologie », *Genèses*, 90, p. 105-132.

Jamin, J., 1989, « L'anthropologie et ses acteurs », dans Descamps, C. (dir.), Les Enjeux philosophiques des années 50, Paris, Éditions du Centre Georges-Pompidou, p. 99-114.

Jeanpierre, L., 2004, « Une opposition structurante pour l'anthropologie structurale ; Lévi-Strauss contre Gurvitch, la guerre de deux exilés français aux États-Unis », Revue d'histoire des sciences humaines, 11, p. 13-44.

Lévi-Strauss, C., 1949, Les Structures élémentaires de la parenté, Paris, PUF.

Mauss, M., 1947, Manuel d'ethnographie, Paris, Payot.

Mauss, M., 1950, « *Essai sur le don*. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », paru en 1923-1924 dans *L'Année sociologique*, repris dans Mauss, M., *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, p. 143-279.

Métais, P., 1947, « Mauss, Marcel. Manuel d'ethnographie. Méthodes d'observation. Morphologie sociale. Technologie. Phénomènes artistiques. Phénomènes économiques. Phénomènes juridiques. Phénomènes moraux. Phénomènes religieux », *Journal de la Société des océanistes*, 3, p. 155-156.

Métais, P., 1952, « Claude Lévi-Strauss. *Les structures élémentaires de la parenté », Revue de l'histoire des religions*, 142/1, p. 112-118.

Poirier, J., 1950, « Marcel Mauss et l'élaboration de la science ethnologique », *Journal de la Société des océanistes*, 6, p. 212-219.

Pontlevoy, P., 1949, « Métais, Pierre. Mariage et équilibre social dans quelques sociétés archaïques. T. I, Néo-Calédoniens. T. II, Iroquois-Aruntas. Thèse pour le doctorat ès lettres soutenue, le 14 juin 1948, devant la faculté des lettres de Paris », Journal de la Société des océanistes, 5, p. 205-211.

Robic, M.-C., 2004, « Rencontres et voisinages de deux disciplines », *Ethnologie française*, 34/4, p. 581-590.

Segalen, M., 2002, « Mariel Jean-Brunhes Delamarre (1905-2001). Une œuvre entre géographie et ethnologie », *Ethnologie française*, 32/3, p. 529-539.

Traimond, B. (dir.), 1995, *L'Ethnologie* à *Bordeaux*. *Hommage* à *Pierre Métais*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux (Mémoires des Cahiers ethnologiques, 6). 27

REVUE D'HISTOIRE DES SCIENCES HUMAINES

Anthropologie et matérialités de la race